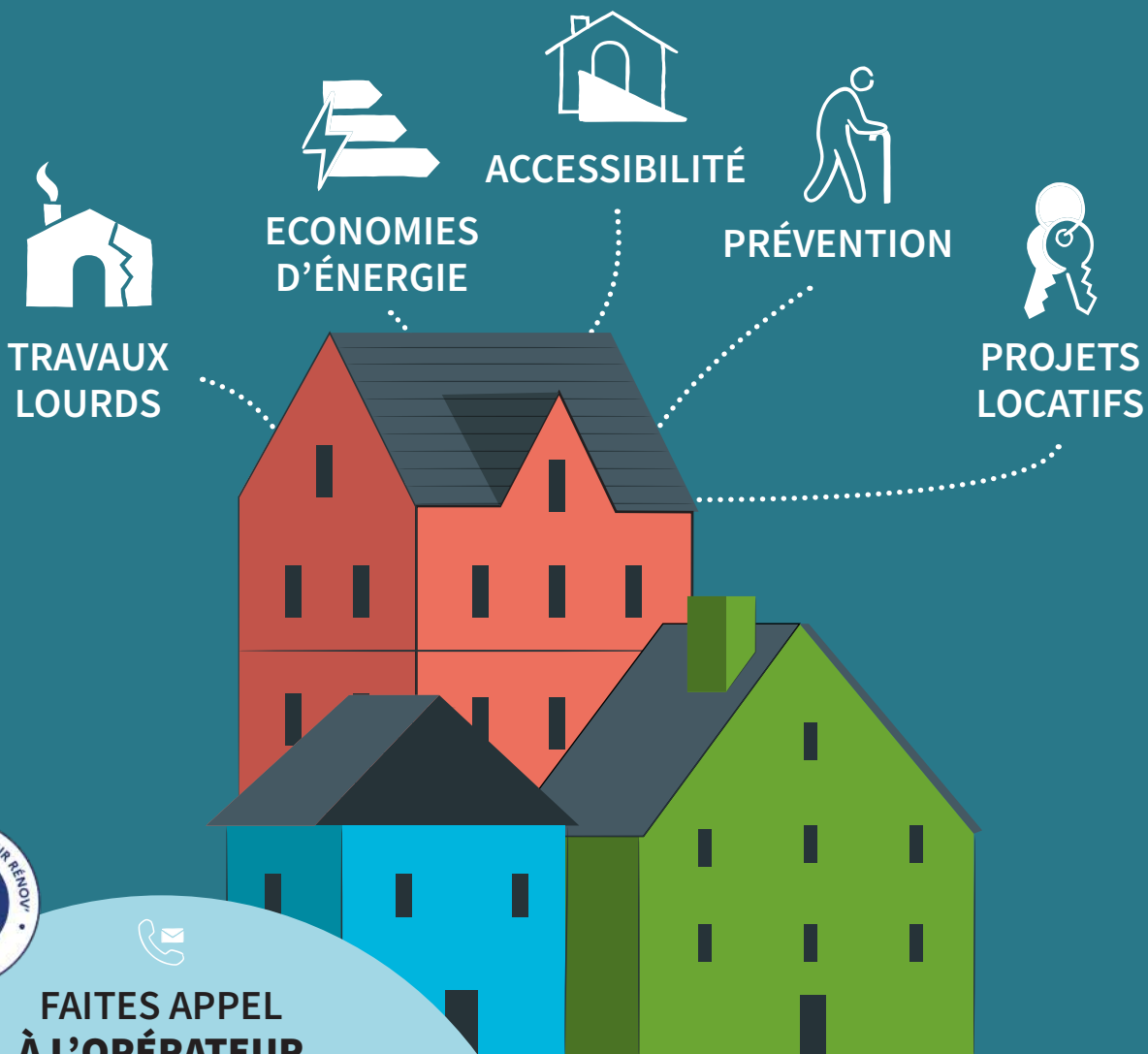


# DES AIDES POUR RÉNOVER, AMÉLIORER ET ADAPTER VOTRE LOGEMENT !

**VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VOUS ACCOMPAGNE**

**POUR AMÉLIORER DURABLEMENT VOTRE LOGEMENT :**



**FAITES APPEL  
À L'OPÉRATEUR  
DE LA COLLECTIVITÉ :**

**SOLIHA**  
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT  
CANTAL

**ACCOMPAGNEMENT GRATUIT**  
04 71 48 05 00 - CANTAL.SOLIHA.FR  
cantal@soliha.fr

**Hautes Terres Communauté déploie un nouveau volet d'accompagnement des projets d'amélioration de l'habitat,** pour une durée de 2 ans, en partenariat avec l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) et les 39 communes du territoire.

**Des aides de l'Anah sont mobilisables pour accompagner :**



• La rénovation énergétique globale, durable et performante : travaux d'isolation, changement de chaudière ou de mode de chauffage, ventilation, etc.



• L'adaptation des logements à la perte d'autonomie : adaptation de salles de bains, installation d'un monte-escalier, création d'unité de vie en rez-de-chaussée, etc.



• La réhabilitation des logements nécessitant des travaux importants de remise en conformité, occupés ou vacants : couverture, mise aux normes électriques, sanitaires, etc.



• La rénovation des facades en centre-bourg, dans les rues éligibles.

**Des aides complémentaires sont mobilisables** (sous certaines conditions) :



• Hautes Terres Communauté, communes, caisses de retraite, aides des fournisseurs d'énergie, fondation du patrimoine, Eco-Prêt à taux 0...



**Rencontrez-nous !  
Neussargues-Moissac**

1<sup>er</sup> mercredi (matin)

Murat - 2<sup>ème</sup> mercredi (après-midi)

Allanche - 3<sup>ème</sup> mardi (après-midi)

Massiac - 4<sup>ème</sup> mardi (après-midi)

**PERMANENCES MENSUELLES  
SUR RDV**

dans les Maisons France Services



**Publics accompagnés**

(sous conditions) :



- Propriétaires occupants ou futurs occupants,
- Propriétaires bailleurs\*.

\*Prioritairement dans les communes Allanche, Marcenat, Massiac, Murat Neussargues-Moissac.



**UN ACCOMPAGNEMENT GRATUIT**

**L'association SOLIHA Cantal est missionnée par Hautes Terres Communauté pour vous accompagner dans vos démarches :** conseils et accompagnement technique, aide à la recherche de financements et accompagnement dans le montage des dossiers de demande de subventions.



**Étape 1**

Information personnalisée sur les aides disponibles selon les travaux envisagés et la situation des porteurs de projets.

**Étape 2**

Pour les dossiers potentiellement éligibles, visite gratuite du logement ou de l'immeuble par un technicien.



**Étape 3**

Aide à la définition du programme de travaux et du plan de financement optimisé dans le cadre du Pacte Territorial et/ou auprès d'autres financeurs.

**Étape 4**

Constitution et dépôt des dossiers administratifs et des demandes de subventions en lien avec les partenaires de l'opération jusqu'au solde du dossier.



**Pour + d'informations :**

**SOLIHA Cantal**

9 avenue Aristide Briand 15000 Aurillac

04 71 48 05 00

[www.cantal.soliha.fr](http://www.cantal.soliha.fr) / [cantal@solihha.fr](mailto:cantal@solihha.fr)



**Pour tous les projets,  
le début des travaux  
s'effectue après l'accord  
de l'ensemble des financeurs !**

